

# Conception et mise en œuvre de la recherche.

## 1 INTRODUCTION

Le présent rapport final traite des activités réalisées lors de la seconde phase de la recherche et répond aux prescriptions de l'appel d'offres reprises ci-après :

Phase 2 : Analyse des informations récoltées, rapport final avec conclusions et recommandations

Le prestataire devra réaliser un examen approfondi des données et informations récoltées pendant la première phase de l'étude, et ce selon la méthode qu'il aura développée.

Il apportera les conclusions et des recommandations d'actions pour la Communauté française.

## 2 RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'étude a été réalisée pour le compte du Service de la Recherche du Secrétariat général de la Communauté française de Belgique. Elle a pour objectif d'identifier et de comprendre les déterminants des représentations, attitudes et pratiques que les populations issues de l'immigration développent à l'égard de l'école, de la scolarité et du savoir. Cette étude tente de définir dans quelle mesure et de quelles manières ces représentations, attitudes et pratiques influent sur les parcours scolaires des jeunes.

L'étude a pour objectif la formulation de recommandations visant à améliorer la performance scolaire des élèves issus de l'immigration.

## 3 PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES

Bien qu'élémentaires, les définitions qui suivent nous semblent cependant importantes pour partager une compréhension commune des notions clefs sur lesquelles repose le travail de recherche.

### **École.**

L'école est entendue comme une organisation localisée géographiquement où s'effectue l'apprentissage scolaire. Elle est le lieu où s'opère physiquement la rencontre entre le système scolaire et les populations issues de l'immigration ciblées par la recherche. Elle comporte des infrastructures, des équipements et des agents sociaux (professeurs, directeurs, éducateurs, médiateurs...) spécifiquement chargés de transmettre aux élèves le savoir correspondant à l'apprentissage scolaire.

### **Scolarité**

La scolarité est comprise comme un processus d'apprentissage, obligatoire jusqu'à 18 ans, qui se déroule à l'école ainsi qu'au contact d'autres acteurs institutionnels (CPMS, écoles des devoirs, maisons des jeunes, AMO, IPPJ...) Ce processus est subdivisé en deux niveaux : primaire et secondaire. Il comporte différentes filières de formation articulées les unes par rapport aux autres. La scolarité est organisée par année et comporte des épreuves évaluatives dont la réussite permet d'accéder au niveau supérieur et dont l'échec entraîne

le redoublement ou la réorientation. La certification sanctionne l'acquisition des connaissances et des compétences par le biais de diplômes.

## Représentations

La recherche analyse les représentations et les pratiques développées par les populations cibles à l'égard de l'école et de la scolarité. Il est important de préciser ici que nous entendons par représentations. Depuis quarante ans, la question des représentations sociales a fait l'objet d'un abondant travail dans les sciences humaines et nombreuses sont les définitions qui tentent de rendre compte de ce concept. Parmi celles-ci, la proposition d'Edgar Morin<sup>1</sup> nous semble particulièrement intéressante dans le cadre de cette recherche.

Pour l'auteur, « *La représentation est **une synthèse cognitive** dotée des qualités de globalité, de cohérence, de constance, de stabilité* ». Ces caractéristiques indiquent à quel point la représentation est entendue non pas comme une simple production idéelle superficielle, mais comme un élément solidement établi dont la plasticité est faible. En effet, la représentation change peu du fait même de sa forte cohérence interne.

Edgar Morin poursuit en décrivant la représentation comme le résultat d'un processus de construction qui intègrent des éléments liés à la perception (action du réel sur nos sens), à l'entendement (notre faculté de compréhension) et à la mémoire (les schèmes mémorisés). Les représentations ne sont donc pas des faits réels, elles sont cependant considérées comme étant la réalité par celui qui les élabore.

## Culture

Un autre terme dont il est largement fait usage dans ce rapport est le mot culture. Confrontés à l'extrême polysémie du terme, il nous semble utile d'en préciser l'acception que nous retenons. En effet, l'identification des déterminants culturels et leur influence dans les trajectoires scolaires représentant le point focal de notre recherche, il nous semble indispensable de préciser le paradigme de culture.

Depuis plus de deux siècles, la recherche d'une définition univoque du terme de « culture » a occupé nombre d'anthropologues et de sociologues sans toutefois produire un résultat qui rencontre l'accord de tous.

La culture est un « ensemble complexe incluant les savoirs, les croyances, l'art, les mœurs, le droit, les coutumes ainsi que toute disposition ou usage acquis par l'homme en société »<sup>2</sup>

Kluckhohn et Kroeber<sup>3</sup> ont recueilli 156 définitions de la culture qu'ils ont tenté de synthétiser par la formule suivante :

*« La culture consiste en des modèles - explicites ou implicites - de comportement, acquis et transmis par des symboles. Ces modèles constituent l'oeuvre distinctive des groupes humains, et ce y compris la façon dont ils s'incarnent dans les artefacts. Le noyau essentiel d'une culture réside dans ses idées traditionnelles et plus particulièrement dans*

---

1 MORIN E. (1992) *La méthode*, tome 3. Paris : Seuil p. 106-107

2 TYLOR, E. B., (1876-1878), *La civilisation primitive*, trad. fr., Reinwald, 2 vol. (1ère éd. en langue anglaise : 1871)

3 KROEBER, A.L. & KLUCKHOHN, C., (1952). *Culture: a critical review of concepts and definitions*, Kraus Reprint Co.

*les valeurs qui y sont attachées. Un système culturel peut être considéré d'une part comme le produit de l'action, et d'autre part comme conditionnant les éléments de l'action à venir »*

De la formule lapidaire à celle plus détaillée, ces tentatives de définition se sont heurtées à l'amplitude et à la diversité extraordinaire des faits, usages, pratiques et représentations dans les cultures humaines.

Loin de considérer les cultures comme des ensembles statiques et immuables, notre recherche laisse une place importante aux notions de dynamique culturelle, de syncrétisme, d'appropriation, d'acculturation et de métissage. Les quelques extraits rassemblés ci-après tentent de rendre compte de cette dimension dynamique de la notion de culture.

La culture est une construction historiquement et socialement déterminée qui inclut à la fois des processus intellectuels et des pratiques : *« Une culture peut être présentée comme un ensemble de représentations et de pratiques agencées en ordre symbolique (...) qui organise et donne sens au monde dans une configuration particulière, propre à un groupe social et à une époque déterminée »*<sup>4</sup>

Les cultures sont des ensembles dynamiques : *« On aurait tort de considérer les cultures comme des entités stables, des données immuables et irréductibles (...) même si une culture présente une forme de permanence dans la durée, elle est soumise à des changements et sa reproduction n'est jamais assurée à l'identique. »*<sup>5</sup>

Les cultures ne sont pas des substances qui existent en dehors des individus et de leurs interactions, évitons la réification culturelle. : *« Une culture n'existe pas en dehors des pratiques effectives à partir desquelles seule peut se construire une logique culturelle »*<sup>6</sup>

Les cultures ont une dimension patrimoniale garante de « traditions » immémoriales, mais cela ne constitue qu'une part de leur fonction : *« La transmission des manières acquises de penser, de sentir et d'agir qui constitue le processus culturel, trait spécifique de la vie sociale de l'homme, n'est sans doute qu'une partie de ce processus total d'interaction entre les personnes, ou processus social qui constitue la réalité sociale elle-même »*<sup>7</sup>

Les contacts entre des cultures différentes engendrent des processus d'acculturation au travers des interactions entre les acteurs sociaux : *« le choc et les effets combinés de deux cultures produisent de nouvelles réalités »*<sup>8</sup> et *« ce ne sont jamais des cultures qui sont en contact, mais des individus »*<sup>9</sup>

Nous nous écartons donc du modèle culturel monolithique encore trop souvent évoqué pour expliquer l'altérité. Tout au contraire, nous envisageons la très grande plasticité des cultures et leur capacité de changement et d'innovation. Lors de nos enquêtes, nous attachons une importance particulière aux rapports qu'entretiennent les répondants avec leur culture « d'origine », mais aussi à la façon dont ils s'en « accommodent » dans la

---

4 GERAUD, M.-O., LESERVOISIER O., POTTIER G. (1998). *Les notions clés de l'ethnologie. Analyses et textes*. Paris / Armand Colin p. 90

5 Op. cit. p. 89-90

6 Op. cit. p. 89

7 RADCLIFFE-BROWN, (1968). *Structure et fonction dans la société primitive*. p. 70-71

8 MALINOWSKI, B. (1970). *Les dynamiques de l'évolution culturelle*. Paris : Payot. p. 51

9 BASTIDE, R. (1971). *Anthropologie appliquée*. Paris : Payot. p. 49-50

construction de nouveaux rapports sociaux, de nouvelles représentations et pratiques dans le milieu d'accueil.

## **Savoir**

Ce que nous entendons par savoir est un ensemble de connaissances d'une personne ou d'une collectivité, acquises par l'étude, par l'observation, par l'apprentissage et/ou par l'expérience.

Au travers de notre recherche, nous interrogeons les publics cibles sur les types de savoirs qu'ils valorisent et sur les modalités d'accès à ces savoirs. La recherche vise à révéler les éventuelles convergences et divergences entre ces savoirs (populaires, en lien avec les nouvelles technologies, médias audiovisuels et imprimés...) et la culture scolaire.

## **4 PHASAGE DE LA RECHERCHE**

La recherche fut organisée en deux phases.

**Phase 1** : Conception du projet, méthodologie, récolte des informations, rapport intermédiaire.

Il est demandé aux prestataires de la recherche de réaliser un projet de recherche complet sur base des informations et des objectifs qui précèdent, de mettre en place une méthodologie adéquate, y compris la façon d'établir des regroupements, ou catégories d'origine, un questionnaire, d'en tester la pertinence et de réaliser ensuite les enquêtes. Cette première phase se terminera par la rédaction d'un rapport qui analysera notamment l'opportunité d'entamer la seconde phase.

**Phase 2** : Analyse des informations récoltées, rapport final avec conclusions et recommandations.

Le présent « rapport final » traite de la seconde phase consacrée à l'analyse de l'information, la réalisation du rapport final et la formulation de recommandations. Cette phase s'est déroulée du 29 octobre 2011 au 28 novembre 2012.

Les données présentées sont le fruit d'une analyse systématique des 233 entretiens recueillis lors des enquêtes de terrain. Toutefois, ce nombre bien qu'important ne constitue pas un échantillon représentatif au sens où cela est entendu dans les recherches quantitatives. Certaines récurrences observées permettent malgré tout d'envisager des inférences, et ce, de façon extrêmement prudente.

## **5 MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE**

Dans cette recherche, nous avons privilégié « l'entretien compréhensif »<sup>10</sup>, mené dans une perspective de « récit de vie thématique », comme méthode de collecte des données.

Cette technique a pour caractéristique principale d'être non directive et donc ne pas induire ou orienter les contenus livrés par les répondants. Les enquêteurs disposent d'un guide d'entretien pré testé qui reprend les principaux thèmes sur lesquels les répondants sont amenés à s'exprimer. La conversation libre est simplement « guidée » par les enquêteurs. Ces derniers sont attentifs aux informations fournies ainsi qu'à l'apparition de faits ou de thématiques nouvelles dans le discours des répondants. Lorsque de nouveaux éléments apparaissent, ils sont immédiatement intégrés au guide d'entretien général qui est donc constamment actualisé. C'est le caractère itératif de cette démarche qui analyse et intègre

---

10 KAUFMANN J.-C., (2007) *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin

en permanence les données issues du « terrain » qui nous permet une approche souple et non focalisée de la problématique de recherche. Les hypothèses ne se construisent pas a priori ou a posteriori, mais au cours même du travail d'enquête et sont vérifiées durant celui-ci.

Les échanges ont été enregistrés et transcrits, soit intégralement soit de façon partielle. Une fois cette transcription réalisée, il a été procédé à une analyse de contenu et au codage informatique des données ( deuxième phase de la recherche). Ce codage a permis de faire émerger les catégories conceptuelles utiles à la compréhension des phénomènes étudiés.

## **6 MISE EN ŒUVRE DE LA RECHERCHE**

### **Élaboration et perfectionnement du guide d'entretien**

Un guide d'entretien unique comptant à l'origine huit thématiques<sup>11</sup> a été utilisé par l'ensemble des enquêteurs. Ce guide fut élaboré de manière à intégrer les principaux facteurs dont la littérature relative à la scolarité des populations immigrées pointe l'influence sur les parcours et la réussite scolaire des personnes d'origine étrangère. Les enquêteurs ont amené les répondants à aborder chaque thématique au cours d'une conversation aussi naturelle et spontanée que possible qui permette à l'interlocuteur de s'exprimer également sur des thématiques non prévues qui lui paraissent importantes afin de recueillir ce que le terrain peut révéler d'imprévisible et de surprenant.

L'adaptation du guide d'entretien fut l'un des points mis de manière systématique à l'ordre du jour de nos réunions. C'est ainsi qu'ont été insérées les nouvelles thématiques suivantes :

- Événements marquants/incidents critiques dans le parcours scolaire : cet élément a été mis en évidence au cours d'une réunion du comité de pilotage. La troisième année du cycle primaire a été évoquée comme période critique au cours de laquelle certains parents décrochent et ne parviennent plus à suivre leur enfant. Nous avons dès lors intégré cette idée d' « événement marquant/incident critique » en laissant aux répondants le soin d'évoquer des situations singulières rencontrées dans les parcours scolaires.
- La relation au savoir au sens large (hormis l'école et la scolarité) : la réalisation des entretiens nous a amenés à nous interroger sur le lien entre des savoirs acquis hors de l'école et la scolarité d'une personne. Cette thématique a fait l'objet d'un guide d'entretien spécifique (voir annexe 2) qui a servi de canevas pour la réalisation de 20 entretiens supplémentaires afin d'élargir et d'affiner les données déjà recueillies à propos de cette thématique.
- Suggestions d'amélioration : cet élément est apparu au cours d'une réunion de l'équipe de recherche. En s'intéressant aux connaissances, aux attitudes et aux pratiques des populations d'origine immigrée, il nous a semblé évident qu'il fallait

---

11 1. le parcours migratoire familial, 2. la gestion des contacts avec l'école, 3. la question du genre dans la scolarité, 4. la gestion des parcours scolaires, 5. le sentiment intégration/exclusion scolaire et sociale, 6. les conditions d'apprentissage dans le milieu familial, 7. environnement, cadre de vie, quartier, 8. représentations et attitudes développées à l'égard de l'école.

également s'intéresser aux pistes d'amélioration qu'elles pouvaient éventuellement détenir au départ de leurs expériences.

- Exercice de l'autorité parentale : cet item a également été introduit lors d'une réunion du comité de pilotage. Il permet de cerner la façon dont les parents voire d'autres membres de la famille exercent leur autorité sur la scolarité des enfants.
- Hypothèses des répondants quant aux facteurs de réussite et d'échec scolaire : s'agissant du thème central de notre recherche, nous avons estimé intéressant de questionner la perception des répondants quant aux facteurs de réussite et d'échec scolaire afin de recueillir leur propre grille de lecture de ce phénomène.
- Personnes ressources extérieures : au cours des entretiens, plusieurs répondants ont évoqué le rôle important joué par certaines personnes de leur entourage dans le cadre de leur scolarité ou de celle de leurs enfants. Il peut s'agir de parents de la famille élargie tels qu'un oncle, une tante... mais également d'un(e) voisin(e), d'un(e) enseignant(e), d'un travailleur social...

Outre ces thématiques entièrement nouvelles rajoutées au guide d'entretien initial, des éléments supplémentaires – que l'on pourrait également qualifier de sous-thématiques – ont été insérés dans les thématiques existantes afin de les compléter. C'est ainsi qu'à l'instigation d'une enquêtrice, l'élément « rôle de la famille élargie » a été inséré à différents endroits dans le guide, au sein des thématiques existantes, parce qu'il apparaissait déjà spontanément dans de nombreux entretiens.

À la suite des différentes adjonctions, le guide d'entretien final (annexe 1) comporte 14 thématiques soit 6 de plus que le guide initial. Cette extension a amplement enrichi les entretiens, mais a aussi considérablement alourdi le travail de retranscription et d'analyse.

### **Sélection, formation et engagement des enquêteurs**

Différentes voies ont été explorées pour recruter les enquêteurs. Les premiers ont été recrutés parmi les étudiants de la Haute École Paul-Henri Spaak. D'autres ont été identifiés dans la faculté des sciences sociales et politiques de l'ULB. Enfin de nombreux candidats ont été engagés par l'intermédiaire d'annonces postées sur le site web du Guide Social. Les premiers enquêteurs embauchés étaient domiciliés à Bruxelles. Des enquêteurs résidant à Charleroi et Liège ont ensuite été recrutés afin d'identifier et d'atteindre plus aisément des répondants habitant ces deux villes, de restreindre les déplacements et de réduire ainsi les difficultés logistiques de la recherche.

Les enquêteurs ont été engagés sous convention et ont perçu des défraiements pour le travail réalisé. Ils disposaient d'un baccalauréat (assistant social) ou d'un master (anthropologie, sociologie, criminologie, psychologie...) et pour certains d'un doctorat (anthropologie). Tous les enquêteurs sélectionnés avaient déjà bénéficié de formations aux techniques d'entretien et avaient, pour la plupart, déjà expérimenté ces techniques soit dans leur cursus de formation soit dans leur parcours professionnel.

Chaque enquêteur a fait l'objet d'un entretien d'embauche au cours duquel ses motivations et compétences en matière d'enquête qualitative ont été évaluées. Les enquêteurs ont ensuite bénéficié d'une formation collective et/ou individuelle à la technique de l'entretien compréhensif et du récit de vie. Ils ont reçu différents documents comportant les consignes

à respecter pour réaliser les entretiens et pour les retranscrire. Chacun a ensuite effectué un entretien-test comportant la retranscription intégrale du dialogue enregistré. Si ce premier exercice était jugé satisfaisant, l'enquêteur était invité à intégrer l'équipe de recherche et à effectuer d'autres entretiens.

## **Matériel et documentation**

Afin de réaliser les entretiens, 15 enregistreurs numériques ont été acquis. La caractéristique principale de ces enregistreurs est qu'ils permettent un transfert immédiat des fichiers « son » sur un ordinateur. Ceux-ci peuvent alors être traités avec les logiciels courants (Foobar, Audacity, etc.). Pour faciliter la retranscription des entretiens, nous avons utilisé le logiciel de reconnaissance vocale Dragon Naturally Speaking qui a été mis à disposition de tous les enquêteurs.

Deux ordinateurs ainsi qu'une imprimante ont été achetés et mis à disposition des chercheurs. Divers consommables ont également été acquis (rames de papier, cartouches d'imprimante, etc.).

Afin de compléter la formation initiale des enquêteurs et de pouvoir partager une méthodologie et un lexique commun, nous leur avons distribué une quinzaine d'exemplaires de 2 ouvrages de référence en recherche qualitative :

- Bertaux, D., 2010. *Le récit de vie: L'enquête et ses méthodes* 3e éd. Paris, Armand Colin.
- Kaufmann, J.-C., 2007. *L'entretien compréhensif* 2e éd., Paris, Armand Colin.

### **Accès au « terrain »**

« L'accès au terrain » est une des difficultés principales des approches qualitatives. En effet, contrairement aux enquêtes par questionnaire qui peuvent être administrées à l'aide de divers médias à un public prédéfini, les enquêtes qualitatives nécessitent souvent une « négociation » pour accéder au « terrain ». En premier lieu, il s'agit d'identifier les répondants correspondant aux critères prescrits pour les populations cibles et d'envisager les diverses voies pour les contacter. C'est souvent dans son propre réseau de connaissances que le chercheur ou l'enquêteur va trouver ses premiers témoins. Ayant réalisé ce contact initial, il tentera alors de « décrocher » de nouveaux entretiens dans le réseau de social de son interlocuteur. Cette méthode offre des résultats très variables débouchant parfois sur de nouvelles entrevues ou sur le « tarissement de la source », car malgré toutes les garanties de confidentialité qui lui sont données, le répondant ne veut pas prendre le risque que son milieu d'interconnaissance puisse être informé du contenu des propos livrés à l'enquêteur<sup>12</sup>.

Une autre démarche consiste à prendre contact avec les institutions spécialisées travaillant avec les populations cibles (services sociaux, centres de formation, écoles de devoirs, etc.). Là encore, les résultats sont très contrastés, principalement lorsque les institutions nous adressent des répondants qu'elles ont elles-mêmes sollicités. Bien que nous ayons fixé

---

<sup>12</sup> Ceci bien que les répondants soient parfaitement informés de l'absolue confidentialité du travail d'enquête.

directement le rendez-vous avec les personnes, nous avons constaté plusieurs défections. Nous pensons que ces répondants sont sans doute désireux de satisfaire la demande du travailleur social qui les sollicite, mais qu'elles ne souhaitent pas vraiment être interviewées (conflit de loyauté). D'autres pistes auxquelles nous avons eu recours sont les associations de ressortissants ainsi que les groupements religieux et sportifs.

### **Difficultés rencontrées et solutions apportées**

Les principales difficultés rencontrées durant la phase de collecte des données ont été de deux ordres : d'une part l'instabilité des enquêteurs et enquêtrices et, d'autre part, la difficulté d'atteindre certains publics ciblés par l'enquête.

Au départ, il était prévu d'engager 10 enquêteurs en plus des huit membres de l'équipe de recherche chargés, eux aussi, de réaliser des entretiens. Au cours du travail, l'instabilité des enquêteurs nous a contraints à en doubler le nombre et à le faire passer à 20 personnes. Encore faut-il signaler qu'une partie importante de ce groupe de 20 personnes a dû être régulièrement renouvelé tout au long de la collecte des données. Seuls 5 enquêteurs et enquêtrices ont maintenu une présence réellement active tout au long des 15 mois d'enquête avec, toutefois, une production bien moindre qu'escomptée. Ces problèmes ont été la cause d'un important surcroît de travail et ont considérablement ralenti les travaux d'enquête. Ils n'ont cependant pas porté préjudice à la qualité même du matériau recueilli puisque les nouveaux enquêteurs ont chaque fois bénéficié d'une formation à l'entretien et d'un suivi-accompagnement de leurs travaux. Il a néanmoins fallu gérer une équipe composée de 20 personnes au lieu de 10. De plus, pour combler les défections, il a fallu également recruter constamment de nouveaux enquêteurs avec pour conséquence l'obligation de les former et de les superviser.

Outre les problèmes liés à l'instabilité de l'équipe d'enquête, des difficultés sont également apparues dans le recrutement des interlocuteurs. Certaines catégories de populations ciblées par l'enquête se sont avérées moins aisément accessibles que d'autres. Deux types de causes ont été avancés pour expliquer les disparités relevées dans le degré d'accessibilité des différentes catégories d'interlocuteurs. Parmi les nationalités d'origine que nous avons ciblées, certains groupes de populations sont moins nombreux que d'autres et leurs membres sont, en conséquence, plus difficiles à identifier ; c'est notamment le cas des personnes d'origine polonaise appartenant à la génération 2<sup>13</sup>. On rencontre aussi le cas de personnes peu enclines à accepter un entretien, car cette situation génère chez elles de l'inquiétude et de la méfiance voire du rejet. Ce fut semble-t-il le cas des personnes originaires de Turquie, habitant Bruxelles et appartenant à la génération 0.

Il faut enfin signaler un important effet d'inertie qui a empêché d'atteindre précisément le nombre d'entretiens annoncé pour chacune des catégories de la population cible (voir le tableau qui croise les générations & les nationalités d'origine). En effet, lorsque 25 personnes recherchent simultanément des interlocuteurs, elles aboutissent inévitablement à dépasser le quota prévu pour certaines catégories d'enquêtés alors que d'autres restent incomplètes. Malgré cela, nous avons consciemment accepté tous les entretiens pour lesquels des contacts et des rendez-vous avaient été pris marquant ainsi notre respect pour

---

13 Les concepts de génération 0, 1 et 2 sont utilisés ici dans le sens particulier qui leur est donné dans le contexte de la présente recherche.

nos interlocuteurs et pour les nombreux intermédiaires qui s'étaient mobilisés pour permettre la rencontre.

## **7 PILOTAGE DE LA RECHERCHE**

### **Réunions hebdomadaires des membres de l'unité de recherche URIAS**

Au cours de la première phase, l'équipe de recherche (8 personnes) s'est réunie une fois par semaine durant 4 heures.

L'ordre du jour de ces rencontres était scindé systématiquement en deux parties d'importance équivalente. La première, relative aux aspects logistiques et administratifs, avait pour but d'échanger des informations ainsi que de réfléchir aux solutions envisageables compte tenu notamment des difficultés rencontrées (cf. point 6.5). Bien qu'il s'agisse de tâches relativement ingrates, souvent passées sous silence, ces éléments font partie intégrante de tout projet et requièrent un temps considérable. La seconde partie de la réunion consistait en une réflexion collective concernant l'analyse du contenu des entretiens, le croisement des données collectées et l'affinement méthodologique. Elle comprenait également la préparation de l'ordre du jour des réunions mensuelles (thématiques à aborder, etc.) ainsi que le traitement des éléments abordés au cours de ces dernières.

Lors de la deuxième phase, chaque chercheur a été chargé de la rédaction d'une ou plusieurs parties du rapport. Quatre comités de lecture composés des membres de l'équipe ont été créés afin d'enrichir éventuellement les contributions et d'assurer une cohérence à l'ensemble du rapport par l'entremise d'un regard transversal. Une quinzaine de réunions ont été nécessaires à la réalisation de ce travail. Dans un second temps, le document dans sa globalité a été soumis pour lecture à l'ensemble des membres de l'équipe de recherche.

### **Réunions mensuelles de l'équipe de recherche**

Pendant la première phase, l'ensemble des enquêteurs (environ 20 personnes) s'est réuni chaque mois durant trois heures. Dans la mesure où chaque réunion accueillait régulièrement un nouvel enquêteur, un court laps de temps était consacré à son intégration dans l'équipe. Ces rencontres ont permis d'aborder plusieurs dimensions du travail en cours. Elles ont été préparées par chacun des intervenants suivant un ordre du jour préalablement établi qui indiquait la thématique à aborder (exemple : ordre du jour de la réunion du 21 mai 2011: modalités d'exercice de l'autorité parentale en rapport avec la gestion de la scolarité des enfants. Qui dispose de l'autorité sur la scolarité ? De quelle manière s'exerce cette autorité ? Qui gère les activités de loisir extrascolaires ? Y a-t-il un suivi/contrôle des journaux de classe, devoirs, bulletins ? etc.).

Les rencontres ont débuté systématiquement par un « état des lieux » qui permettait de faire le point sur l'état d'avancement des entretiens (réalisés, retranscrits, à prévoir), sur les difficultés rencontrées (méthodologiques, prises de contact avec les répondants...). S'ensuivaient des prises de paroles individuelles relatives aux entretiens menés et aux aspects jugés contributifs. Des membres de l'équipe réagissaient aux propos tenus, questionnaient, intervenaient, interrogeaient, créant ainsi une dynamique de réflexion et

d'échanges propice aux interprétations possibles et aux hypothèses. C'est aussi notamment par ce biais que le guide d'entretien s'est enrichi de nouveaux items. Deux personnes de l'équipe de base consignaient systématiquement par écrit les éléments jugés pertinents. Ce travail de compilation fut précieux pour la mise en œuvre de la seconde phase de la recherche ; il a permis de mettre au jour les dimensions convergentes, récurrentes, typiques et atypiques qui sont apparues de manière transversale.

### **Suivi individuel des enquêteurs**

Il a été demandé à chaque enquêteur de retranscrire intégralement son premier entretien. Cet entretien revêtait ainsi la valeur d'un test. Pour les suivants, il a été recommandé aux enquêteurs d'opérer une retranscription sélective, c'est-à-dire de synthétiser les passages qui leur paraissaient accessoires et de retranscrire intégralement ceux jugés significatifs, typiques ou atypiques.

Le travail des enquêteurs a été suivi individuellement. Chaque entretien a été enregistré puis retranscrit par l'enquêteur lui-même. Ces retranscriptions ont été lues, analysées et commentées par un membre de l'équipe de recherche. Celui-ci organisait, s'il le jugeait nécessaire, une rencontre avec l'enquêteur.

Les objectifs de ces rencontres étaient :

- de relever les forces et les faiblesses de l'entretien (façon de poser les questions et d'amener l'interlocuteur à s'exprimer, techniques de relance, fluidité de l'entretien, spontanéité des échanges, réponses induites, thématiques du guide d'entretien non abordées, attitude moralisatrice de l'enquêteur... ) ;
- d'analyser la retranscription (respect des consignes de codage, respect de l'orthographe, qualité des passages synthétisés, équilibre entre les passages synthétisés par l'enquêteur et ceux retranscrits intégralement... ) ;
- de prodiguer des conseils afin d'améliorer la qualité des entretiens suivants ;
- en cas de lacunes importantes, de demander à l'enquêteur de contacter à nouveau son interlocuteur pour compléter et améliorer l'entretien lors d'une seconde rencontre.

Des rencontres de suivi ont été organisées systématiquement pour les premiers entretiens réalisés. L'intensité du suivi a ensuite décliné à mesure que les enquêteurs se familiarisaient avec la technique d'entretien et produisaient des retranscriptions de qualité satisfaisantes. Il n'en reste pas moins que chaque entretien a été lu et contrôlé par l'équipe de recherche avant d'intégrer le corpus des données.

### **Réunions du comité d'accompagnement**

Le comité d'accompagnement de la recherche s'est réuni à quatre reprises lors de la première phase les 1<sup>er</sup> décembre 2010, 23 mars 2011, 28 juin 2011 et 9 novembre 2011 et à deux reprises lors de la seconde phase les 27 février 2012 et 29 juin 2012. Lors de chaque rencontre, une présentation PowerPoint a été projetée à l'attention des membres du comité.

Les critiques et suggestions formulées par le comité d'accompagnement en réaction aux présentations ont été intégrées dans le processus de recherche. C'est ainsi que, suite aux

remarques pertinentes formulées par les membres du comité, le concept de « génération d'immigré » a bénéficié d'une définition spécifique qui figure au point 8.3. C'est aussi sous l'impulsion des membres du comité d'accompagnement :

- que les groupes témoin « milieux ruraux » et « milieux favorisés » ont été rajoutés à l'échantillon général ;
- qu'une définition précise a été élaborée pour la notion de milieu rural ;
- que des items supplémentaires ont été introduits dans le guide d'entretien.

## **8 ÉTAT DES LIEUX FINAL**

### **L'échantillonnage**

L'échantillonnage est une question centrale dans les enquêtes qualitatives. En effet la sociologie quantitativiste nous a habitués à nous poser prioritairement la question du caractère représentatif d'un échantillon. Or, dans l'approche qualitative, la question de la représentativité n'est pas évacuée, mais constitue un élément subséquent. En effet, pour la recherche qualitative, l'échantillon de population est idéalement atteint quand apparaît le phénomène de « saturation ». La saturation est décrite comme la situation dans laquelle plus rien de neuf n'est apporté dans les nouveaux entretiens réalisés. On peut estimer alors que le « tour de la question » a été réalisé.

On se rend compte immédiatement que cet état de saturation est impossible à définir a priori aussi bien du point de vue de la taille de l'échantillon que du temps nécessaire pour réaliser l'enquête. Observons que ces considérations méthodologiques s'accommodent assez mal avec les moyens et le temps attribués pour les résultats attendus par le commanditaire d'une recherche. Pour malgré tout répondre aux contraintes matérielles et temporelles de la recherche, le chercheur va tenter de rendre son échantillon le plus représentatif possible en choisissant a priori des critères de discrimination. C'est ce qui a été fait dans la présente recherche en construisant un échantillon initial intégrant le poids démographique relatif de chaque population ciblée. Cette façon de procéder appelle parfois des corrections qui visent à rétablir la représentativité de l'échantillon général en le complétant par des entretiens dans certains groupes cibles. Ces « corrections » se font donc a posteriori et ont été opérées lors de la seconde phase de la recherche.

### **Échantillon initial**

L'échantillon de la recherche est composé d'un groupe cible principal, de deux groupes témoins et d'un groupe d'observateurs privilégiés actifs dans le secteur de l'éducation et du travail social.

### **Le groupe cible principal**

Le groupe cible principal est composé de 162 personnes d'origine étrangère qu'elles aient acquis ou non la nationalité belge. Quatre nationalités d'origine ont été retenues : marocaine, turque, congolaise et polonaise. Ces nationalités ont été choisies en fonction de leur importance démographique, de leur présence relativement récente en Belgique et de leur dispersion géographique sur trois continents.

L'étude couvre l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle se focalise sur les milieux urbains où les populations immigrées sont plus particulièrement concentrées : Bruxelles, Liège et Charleroi. La totalité des personnes appartenant au groupe cible principal habite en effet l'une de ces trois villes. En outre, ces répondants appartiennent à des strates sociales peu favorisées tant du point de vue économique que du point de vue culturel. Comme le montre le tableau ci-dessous, un nombre spécifique de répondants a été défini pour les différentes nationalités en tenant compte de leur importance numérique respective.

Région	Génération	Maroc	Turquie	RD Congo	Pologne	Total
Région bruxelloise	génération 0	10	7	5	5	27
	génération 1	10	7	5	5	27
	génération 2	10	7	5	5	27
Région wallonne	Génération 0	10	7	5	5	27
	Génération 1	10	7	5	5	27
	Génération 2	10	7	5	5	27
<b>Total</b>		60	42	30	30	162

Les personnes interviewées ont aussi été réparties en fonction d'un critère générationnel. Le terme génération prend ici un sens différent de celui qui lui est généralement attribué dans la littérature consacrée aux phénomènes migratoires. Il est en effet défini à partir du degré d'ancrage dans la scolarité secondaire en Belgique et non pas à partir de la temporalité liée à l'arrivée sur le territoire du pays d'accueil.

C'est ainsi que les contenus suivants sont attribués au terme génération :

- **Génération 0** : toute personne originaire du Maroc, du Congo, de Turquie ou de Pologne qui n'a pas été scolarisée pendant au moins 4 années dans l'enseignement secondaire belge, mais qui a, par contre, accompagné la scolarité de ses enfants dans l'enseignement secondaire belge francophone pendant au moins 4 ans.
- **Génération 1** : toute personne originaire du Maroc, du Congo, de Turquie ou de Pologne qui a été scolarisée dans l'enseignement secondaire belge francophone pendant au moins 4 ans.
- **Génération 2** : toute personne scolarisée dans l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie Bruxelles qui descend de personnes qui ont elles-mêmes suivi l'enseignement secondaire en Belgique francophone pendant au moins 4 ans (c'est-à-dire les descendants de la génération 1).

### **Groupe témoin « favorisé »**

Dans une perspective comparative, nous avons élargi le périmètre de la recherche. Initialement limité à un public socialement peu favorisé, nous avons choisi d'insérer dans notre échantillon un groupe témoin, composé de 5 personnes présentant les mêmes caractéristiques que le groupe cible principal, mais appartenant cette fois à des milieux sociaux favorisés.

Les critères qui définissent ce groupe témoin sont les suivants : un capital culturel traduit par la possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur et un capital financier marqué par l'exercice de l'une des activités suivantes :

- professions libérales ;
- cadres;
- fonctionnaires occupant des postes à responsabilités dans des institutions internationales (ONU, UE, ambassades...).

### **Groupe témoin « milieu rural »**

Étant donné que le groupe cible principal de la recherche se situe en milieu urbain, nous avons inséré dans notre échantillon un groupe témoin composé de 5 personnes habitant une commune rurale. L'objectif est ici de déceler d'éventuelles influences du milieu social environnant sur les parcours scolaires.

Les critères choisis pour définir une commune rurale sont les suivants :

- Selon la Région Wallonne (qui s'est elle-même inspirée de critères émis par l'OCDE), une commune est dite rurale lorsque sa densité de population est équivalente ou inférieure à 150 habitants par kilomètre ou supérieure à 150, mais dont les espaces ruraux couvrent plus de 80% de la commune. Cette définition a été approuvée par la Commission européenne en 2007.
- En outre, selon le code wallon de l'aménagement du territoire, l'espace rural comprend la partie du territoire qui englobe les zones agricoles, forestières, espaces verts et parcs.

### **Groupe des observateurs privilégiés**

La recherche prévoit d'interroger un échantillon de 25 témoins privilégiés à propos des parcours scolaires des personnes d'origine immigrée, de leur relation à l'école, à la scolarité et au savoir. Ces observateurs privilégiés sont des personnes que leurs activités professionnelles mettent en contact quotidien avec un public immigré (enseignants, directeurs d'école secondaire, médiateurs scolaires, assistants sociaux, éducateurs...).

Les deux tableaux ci-dessous reprennent l'ensemble des entretiens réalisés.

Le premier tableau présente la répartition des personnes interrogées en région bruxelloise et wallonne.

	<b>Génération</b>	<b>Maroc</b>	<b>RDC</b>	<b>Turquie</b>	<b>Pologne</b>	<b>Total</b>
Région Bruxelloise	Génération 0	7	12	6	6	31
	Génération 1	23	13	24	7	67
	Génération 2	13	2	8	3	26
Région wallonne	Génération 0	5	6	8	2	21
	Génération 1	12	11	8	5	36
	Génération 2	10	4	2	7	23
	<b>Total</b>	70	48	56	30	204

Le second tableau distingue les entretiens menés à Liège, Charleroi et Bruxelles.

Lieu	Génération	Maroc	Congo	Turquie	Pologne	Total général
Charleroi	Génération 0	2	0	2	0	4
	Génération 1	5	3	2	4	14
	Génération 2	5	3	1	4	13
Total Charleroi		12	6	5	8	31
Liège	Génération 0	3	6	6	2	17
	Génération 1	7	8	6	1	22
	Génération 2	5	1	1	3	10
Total Liège		15	15	13	6	49
Bruxelles	Génération 0	7	12	6	6	31
	Génération 1	23	13	24	7	67
	Génération 2	13	2	8	3	26
Total Bruxelles		43	27	38	16	124
Total général		70	48	56	30	204

On constate donc que 204 entretiens ont été réalisés auprès du public cible principal au lieu des 162 prévus initialement, soit un surplus de 42 entretiens, dont 20 plus particulièrement consacrés à la compréhension du rapport au savoir.

## Description générale des répondants.

### *Le public cible principal.*

Les répondants ont été abordés de deux manières : d'une part, par l'intermédiaire des réseaux de connaissances des chercheurs et des enquêteurs et, d'autre part, via le tissu associatif de première ligne. Le panel de répondants recrutés de cette manière présente une grande diversité. Il reste néanmoins équilibré en termes de nationalité d'origine, de génération, de genre, de niveau d'éducation et de revenu, de durée de présence en Belgique et de degré d'aisance dans l'utilisation du français, car nous avons constamment veillé à ce que les critères définis pour circonscrire l'échantillon initial soient respectés tout au long du processus de collecte des données.

### *Les groupes témoin « favorisé » et « milieu rural »*

Quatre personnes ont été interviewées dans la catégorie des « témoins favorisés », leurs caractéristiques principales sont les suivantes :

- 25 ans, homme, génération 1, origine congolaise, Bruxelles
- 56 ans, homme, génération 0, origine congolaise, Namur
- 43 ans, femme, génération 0, origine marocaine, Liège
- 35 ans, homme, génération 1, origine turque, Bruxelles

Quatre personnes appartenant à la catégorie « témoins du milieu rural » ont été interrogées :

- 47 ans, homme, génération 1, origine congolaise, province du Hainaut
- 43 ans, femme, génération 0, origine polonaise, province du Luxembourg
- 50 ans, homme, génération 0, origine turque, province du Hainaut

- 42 ans, homme, génération 0, origine congolaise, province du Hainaut).

### ***Groupe des observateurs privilégiés.***

Une grille de répartition a été définie pour la réalisation des 25 entretiens prévus avec les observateurs privilégiés (professionnels). Cette répartition réserve intentionnellement une part importante des entretiens au groupe des enseignants, car ces derniers sont plus directement que d'autres en contact quotidien avec les problèmes de scolarité du public cible principal de la recherche. Ces enseignants interrogés exercent leur fonction dans des écoles secondaires dont les élèves sont majoritairement issus de l'immigration. Différents autres métiers de l'éducation ou du travail social ont également été intégrés dans l'échantillon afin de récolter des points de vue variés sur les difficultés spécifiques qui apparaissent dans les parcours scolaires des élèves d'origine étrangère.

Les entretiens prévus initialement se répartissaient comme suit :

Educateurs (dans ou hors école)	2
Directeurs d'école	4
Enseignants	9
Travailleurs d'école des devoirs	3
Travailleurs des CPMS	2
Médiateurs scolaires et assistants sociaux	5
Total	25

Vingt et un entretiens ont été réalisés avec des professionnels. Ces entretiens se répartissent comme suit :

Educateurs (dans ou hors école)	3
Directeurs d'école	0
Enseignants	7
Travailleurs d'école des devoirs	3
Travailleurs des CPMS	4
Médiateurs scolaires et assistants sociaux	4
Total	21

## **9 CONSTITUTION ET TRAITEMENT DES DONNÉES**

### **Introduction**

Deux cent trente-trois entretiens représentent quelques centaines d'heures d'enregistrement et des milliers de pages de retranscription à lire et à relire ... Face à l'ampleur de la tâche, nous nous sommes tournés vers notre collègue Frédéric Kodeck, la personne ressource en informatique de la Haute Ecole Paul-Henri SPAAK qui, à notre demande, a pensé et réalisé un logiciel de traitement de données à caractère qualitatif. Cet outil, spécifiquement ajusté aux besoins de notre recherche, a permis d'organiser et de traiter plus efficacement des données recueillies à grande échelle.

Ci-dessous sont présentées et expliquées les phases principales du processus opératoire qui, au départ du matériel brut, a permis d'aboutir à la production du rapport final.

## **Transcription et informatisation**

La première transformation consiste à passer du mode oral (enregistrement), au mode écrit. Afin de tenir les délais, nous avons fait appel, en plus des enquêteurs, à un pool de transcribers chargés d'informatiser de manière intégrale l'ensemble des entretiens réalisés.

Une fois cette opération terminée et le résultat introduit dans la base de données du logiciel, chacun des huit chercheurs a encodé une trentaine d'entretiens.

L'encodage a consisté à découper l'information contenue dans les entretiens, à la « débarrasser » de ce qui ne revêtait pas un caractère jugé significatif et à ranger les extraits retenus dans les quatorze items proposés dans un menu déroulant. Chacun a ainsi pu réaliser une première « lecture flottante » Bardin<sup>14</sup> correspondant à la partie qu'il avait effectivement encodée.

Au terme de cet exercice, une nouvelle question relative à la méthode de travail s'est à nouveau imposée. Difficile en effet d'imaginer que huit personnes s'attellent à lire et à traiter l'ensemble des entretiens et ses milliers de pages... Il s'avérait utile à ce stade de réfléchir à une façon pragmatique de poursuivre le travail.

C'est dans ce contexte que nous avons décidé de diviser notre tâche en choisissant de travailler personnellement entre un et quatre items et de conduire sur ce même mode l'ensemble du processus jusqu'à son terme.

## **Codage et catégorisation**

D'une première étape d'encodage ayant permis la familiarisation avec une partie du matériel a succédé celle de l'analyse, rendue possible par le biais d'une autre opération, dite de codage cette fois, réalisée au cœur même des items.

*« Le codage correspond à une transformation des données brutes du texte. Transformation qui, par découpage, agrégation et dénombrement, permet d'aboutir à une représentation du contenu, ou de son expression, susceptible d'éclairer l'analyste sur des caractéristiques du texte »<sup>15</sup>.*

Notre logiciel nous a offert la possibilité de créer par nous-mêmes un menu déroulant permettant de générer un répertoire de nouvelles catégories induites cette fois par l'analyse des textes. De cette manière de travailler a presque naturellement découlé la proposition de rédiger le travail final sous le format « ouvrage collectif » où chacun d'entre nous a signé de sa plume une production personnelle néanmoins toujours débattue lors des réunions. Ces temps de confrontation et de discussion hebdomadaires ont notamment contribué à créer et maintenir une certaine uniformité dans nos jugements respectifs, gage de fiabilité et de validité des analyses.

---

<sup>14</sup> BARDIN L. (1986). *L'analyse de contenu*. Paris, PUF, p 126

<sup>15</sup> BARDIN L. (1986). *L'analyse de contenu*. Paris, PUF, p 102

## **10 AMENDEMENTS AU PROTOCOLE DE RECHERCHE**

En date du 29 juin 2012, au vu de l'ampleur des travaux d'analyse qui restaient à réaliser, les membres du comité d'accompagnement ont marqué leur accord pour apporter des modifications au protocole de recherche. Ces modifications conservent un caractère mineur et ne bouleversent pas fondamentalement la recherche.

Il s'agit de :

- a) Renoncer à organiser les 5 focus groups prévus initialement. Cette décision se justifie par le fait que 233 entretiens ont été réalisés au lieu des 197 annoncés. Ceci élargit la quantité de données engrangées et rend dès lors les focus groups superflus. Cette décision permet à l'équipe de recherche de se concentrer sur l'analyse des nombreux entretiens et d'absorber l'important volume de travail que cela représente au vu des délais impartis (fin novembre 2012).
- b) Écarter les témoins « aisés » et « ruraux » de l'analyse, car ils sont trop peu nombreux (8 entretiens) pour fournir des informations probantes et pour permettre une comparaison valide avec les publics moins favorisés et urbains. Toutefois, étant donné que les entretiens avec les témoins « aisés » et « ruraux » ont déjà été réalisés et retranscrits, ils seront inclus dans le groupe cible principal et analysés comme tels.
- c) Exclure le paramètre « localisation » – c'est-à-dire le lieu de résidence des répondants : Charleroi, Bruxelles ou Liège – de l'analyse, car il s'avère non opérant et limiter l'analyse à la nationalité d'origine, la génération et le genre.

Les objectifs et délais finaux de la recherche ont été fixés lors du même comité d'accompagnement.

Il s'agit de :

- a) Restituer l'information recueillie à propos des 14 thématiques qui figurent dans le guide d'entretien. Pour rappel, ces thématiques sont:
  1. Parcours migratoire familial
  2. Gestion des contacts avec l'école
  3. La question du genre dans la scolarité
  4. Gestion des parcours scolaires
  5. Sentiment d'intégration / d'exclusion scolaire et sociale
  6. Conditions d'apprentissage dans le milieu familial
  7. Environnement, cadre de vie, quartier
  8. Représentations et attitudes développées à l'égard de l'école
  9. Relation au savoir
  10. Suggestions d'amélioration
  11. Exercice de l'autorité parentale
  12. Événements marquants
  13. Hypothèses émises quant aux facteurs de réussite ou d'échec scolaire
  14. Personnes ressources extérieures
- b) Rédiger des recommandations fondées sur les résultats de l'enquête

- c) Rédiger une conclusion qui met en évidence les facteurs explicatifs des parcours scolaires des élèves issus de l'immigration.
- d) Remettre le rapport final de la recherche dans le courant de la dernière semaine du mois de novembre 2012